



Direction
Référence : EAU-AUT-25-0083
Dossier suivi par : Unité Autorisations - ETE
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville
d'Ettelbruck
Place de l'Hôtel de Ville
L-9002 Ettelbruck

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Administration des ponts et chaussées - Division de la voirie de Diekirch
Objet	Mise en place d'une passerelle enjambant le cours d'eau «Alzette» dans le cadre de l'aménagement de la PC15 entre Ettelbruck et Schieren
Localité(s)	Grentzingen
Commune(s)	Ettelbruck

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation